

DIPLÔME D'ÉTAT

Auxiliaire de Puériculture

Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 35832)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de cette formation est un collaborateur direct de l'infirmier ou du puériculteur. Il l'épaula dans les activités d'éveil et d'éducation, puis dispense des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

Aptitudes à l'emploi · Rigueur – Patience – Organisation – Sens de l'observation – Aisance relationnelle – Résistance physique – Travail en équipe.

Compétences · **Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale**

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

Compétences · **Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration**

- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

Compétences · **Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

Compétences · **Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

Compétences · **Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 17 à 29 ans révolus*
- Être à jour des vaccinations obligatoires pour les professionnels de santé (attestation du médecin agréé ARS)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

**Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.*

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

1. Inscription aux sélections (dossier)

Le recrutement s'organise entre février et la date d'entrée en formation par le dépôt d'un dossier de candidature directement sur les sites internet de nos partenaires de formation.

2. Validation du dossier de sélection

3. Entretien individuel possible si dossier de sélection validé

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Amélie LENOIR – alenoir@ifir.fr – 06 02 19 46 56



FORMATION

Date de démarrage et de fin de formation

- IFPS Sainte-Marie : Août 2025 – Juillet 2026
- LA MAISONNÉE : Septembre 2025 – Juillet 2026
- CFA IFIR : Octobre 2025 – Octobre 2026
- Campus du Vallon : Novembre 2025 – Novembre 2026
- LYCÉE ANNA RODIER et IFAP'TITUDE : Janv. 2025 – Juin 2026

Durée*

- Pour l'IFIR, La Maisonnée, l'IFPS Privas, le Campus du Vallon et l'IFAP'TITUDE : 12 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770h de formation)
- Lycée Anna Rodier : 18 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770h de formation)

*La durée de la formation peut varier en fonction du profil et de l'employeur

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Cursus partiel

La durée de la formation est conditionnée par les allègements prévus dans le référentiel de formation pour les titulaires du diplôme. Pour plus d'informations, nous contacter.

Rythme d'alternance

Calendrier variable. Nous contacter.

Lieux de formation possibles

- LYCÉE ANNA RODIER – Moulins (03)
- IFPS Privas – Privas (07)
- Campus du Vallon – Murs (15)
- IFAP'TITUDE – Limas (69)
- LA MAISONNÉE – Francheville (69)
- CFA IFIR – Lyon (8^{ème})

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Diane BERLUCCHI – referenthandicap@ifir.fr

DIPLÔME D'ÉTAT

Auxiliaire de Puériculture

Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 35832)



DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du DE Auxiliaire de Puériculture accompagne les apprentissages des nourrissons et des enfants jusqu'à 17 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort.

Dans les maternités, les crèches, il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmière. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille.

En maternité, il donne les soins d'hygiène aux nouveau-nés. A la halte-garderie il assure les activités éducatives. En crèche, il change les petits, les éveille par diverses activités (jeux, chansons, dessins, etc.), leur apprend à marcher/parler et gère les traitements le cas échéant.

Emplois accessibles

- **Postes** : auxiliaire de puériculture, assistant maternel, auxiliaire de crèche, auxiliaire de vie sociale, etc.
- **Divers secteurs** : maternités, service pédiatrie hôpitaux, crèches, halte-garderie, pouponnière, centre maternelle et infantile, jardin d'enfants, etc.

Poursuite d'études

Après 3 années d'expérience en tant qu'auxiliaire de puériculture il est possible d'évoluer vers d'autres métiers en intégrant une autre formation :

- **Diplôme d'État Infirmier** (niveau BAC +3) en Institut de Formation en Soins Infirmiers
- **Diplôme d'État Educateur Jeunes Enfants (DE EJE)** (niveau BAC+3)
- **Diplôme d'État Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** (niveau BAC)
- **Diplôme d'État Moniteur Éducateur** (niveau BAC)
- **BTS Économie Sociale et Familiale** (niveau BAC+2)

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

BLOCS DE COMPÉTENCES	MODE
Bloc 1 – Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel

Blocs de compétences

Pour obtenir son diplôme d'État, l'apprenant doit avoir validé les 11 modules de formation dans le respect du référentiel de formation en vigueur.